



HAL
open science

Des goûts et des couleurs. Textiles florentins sur les marchés maghrébins vers 1400

Ingrid Houssaye Michienzi

► **To cite this version:**

Ingrid Houssaye Michienzi. Des goûts et des couleurs. Textiles florentins sur les marchés maghrébins vers 1400. S'habiller dans la Méditerranée du Moyen Âge et de la Renaissance. Pratiques économiques, sociales et culturelles du vêtement, 64, pp.33-44, 2023, 10.4000/rives.9346 . halshs-04324751

HAL Id: halshs-04324751

<https://shs.hal.science/halshs-04324751>

Submitted on 5 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



S'habiller dans la Méditerranée du Moyen Âge et de la Renaissance
Pratiques économiques, sociales et culturelles du vêtement

Sous la direction de
Ingrid HOUSSAYE MICHIEZI

64 2023

**UP
PUP
P** Presses
Universitaires
de Provence

Rives
méditerranéennes

SOMMAIRE

DOSSIER

S'habiller dans la Méditerranée du Moyen Âge et de la Renaissance Pratiques économiques, sociales et culturelles du vêtement

Ingrid Houssaye Michienzi <i>S'habiller dans la Méditerranée du Moyen Âge et de la Renaissance. Pratiques économiques, sociales et culturelles du vêtement – Introduction</i>	7
Juan Vicente García Marsilla <i>Imported fabrics and their social reach in Valencia and its kingdom (14th- 15th centuries)</i>	19
Ingrid Houssaye Michienzi <i>Des goûts et des couleurs. Textiles florentins sur les marchés maghrébins vers 1400</i>	33
Élodie Vigouroux <i>Des soieries et des hommes : vente et production d'étoffes précieuses à Damas à l'époque mamelouke (1260-1516)</i>	45
Agnès Pallini-Martin <i>Politique et choix vestimentaire à Florence à la fin du Moyen Âge : incursion dans la garde-robe d'un marchand banquier</i>	59
Mathieu Arnoux <i>Le manteau d'Arlotto. Vêtement et statut social (Florence, XV^e siècle)</i>	71
Claire Soussen <i>Les vêtements des juifs dans les royaumes hispaniques : des marqueurs identitaires?</i>	83

VARIA

D. Faget, F. Khamassi, H. Vermeren, J. Ben Souissi <i>Les pêcheries de Bahiret El Bibane : une histoire contemporaine des pêcheries tunisiennes</i>	105
Mehdi Jerad <i>Négociant un cérémonial au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle : le droit de battre pavillon suédois à Tunis (1764-1778)</i>	137

COMPTES RENDUS D'OUVRAGES

155

Des goûts et des couleurs

Textiles florentins sur les marchés maghrébins vers 1400

Ingrid Houssaye Michienzi

CNRS, UMR 8167 Orient & Méditerranée

Résumé : La force commerciale des marchands florentins résidait dans l'étendue de leurs réseaux d'affaires et dans le commerce des draps de laine fabriqués à Florence. La Cité du Lys produisait en effet d'importantes quantités de draps qui étaient tissés et teints pour leur donner l'aspect attendu par les clients de tout le bassin méditerranéen et d'ailleurs, puis étaient exportés par le biais des flottes pisane, vénitienne, génoise ou catalane chargées de les acheminer vers les différents marchés. On leur donnait ainsi la finesse et la couleur que réclamaient les modes et les usages. Les documents commerciaux des entreprises florentines, notamment des compagnies Datini, comprenant des livres de comptes et une abondante correspondance, constituent des sources privilégiées pour l'étude du commerce en Méditerranée médiévale. Ils sont ici utilisés pour analyser le commerce des produits textiles en direction de l'Afrique et avoir un aperçu des goûts des consommateurs maghrébins. Ils offrent de précieuses informations dans un contexte d'importante pénurie documentaire.

Mots clés : Maghreb, draps de laine, marchés, consommation, stratégies commerciales

Abstract: The commercial strength of the Florentine merchants lay on the extent of their business networks and on the trade of woollen broadcloths made in Florence. The City produced large quantities of broadcloth, which was woven and dyed to give it the appearance expected by customers throughout the Mediterranean basin and beyond, and then exported by the Pisan, Venetian, Genoese or Catalan fleets responsible for transporting it to the various markets. In this way, they were given the finesse and colour that fashions and customs demanded. The commercial documents of the Florentine companies, especially the Datini companies, including account books and abundant correspondence, are privileged sources for the study of trade in the medieval Mediterranean. They are used here to analyse the trade of textiles to Africa and to gain insight into the tastes of Maghrebi consumers. They provide valuable information in a context of significant documentary scarcity.

Keywords: Maghreb, wool broadcloths, markets, consumption, commercial strategies

La force commerciale des marchands florentins résidait dans l'étendue de leurs réseaux d'affaires et dans le commerce des draps de laine fabriqués à Florence. La Cité du Lys produisait en effet d'importantes quantités de draps qui étaient

teints pour leur donner la couleur attendue par les clients de tout le bassin méditerranéen et d'ailleurs, puis étaient exportés par le biais des flottes pisane, vénitienne ou génoise chargées de les acheminer vers les différents marchés. On leur donnait ainsi la finesse et la couleur que réclamaient les modes et les usages.

Si les documents commerciaux des entreprises florentines et les manuels de marchands constituent des sources privilégiées pour l'étude du commerce en Méditerranée médiévale, peu d'entre eux fournissent des informations précises sur le trafic des produits textiles en Afrique du Nord. Quelques indications relatives à l'importation de draps européens se trouvent dans la *Pratica di mercatura* de Francesco Pegolotti (v. 1340) qui cite à plusieurs reprises le montant des taxes et des frais les concernant dans diverses places commerciales d'Afrique du Nord¹. Un autre manuel, légèrement antérieur (v. 1315), contient des informations détaillées faisant référence à dix-huit ports de l'Afrique septentrionale et atlantique (jusqu'à Safi), et évoquant pour chacun d'entre eux des arrivées massives de draps de laine flamands et italiens². Néanmoins il s'agit davantage de bribes d'information qu'il reste difficile de clairement dater et authentifier.

Le fonds Datini représente ainsi une exception³. Au premier regard, les sources semblent négligeables car seule une part infime du corpus conservé a été rédigée sur le sol africain⁴. Le recours à une documentation exogène est ainsi nécessaire. Celle-ci provient du lieu de transit des tissus à destination du Maghreb : Majorque, porte de l'Afrique⁵. L'île jouissait en effet d'une position privilégiée face aux terres d'Islam et le commerce avec la « Barbarie » y était capital, représentant environ un tiers du chiffre d'affaires de la compagnie Datini de Majorque⁶.

1 Francesco Balducci Pegolotti (Allan Evans ed.), *La pratica della mercatura*, Cambridge, The Mediaeval Academy of America, 1936. Voir notamment les chapitres dédiés à Tunis (p. 132, 135-136), à Asilah (p. 276) et à Safi (p. 273-274). Je remercie Gaspard Thiéry de m'avoir gentiment communiqué ces informations.

2 Voir Bruno Dini, « I viaggi dei mercanti e il commerci internazionale nel Medioevo », in Sergio Gensini, dir., *Viaggiare nel Medioevo*, Pise, Pacini, 2000, p. 209.

3 Le fonds Datini des archives de Prato (Toscane) est lié à la carrière de Francesco Datini (v. 1335-1410). Riche d'environ 150 000 lettres et 600 registres de comptes, il témoigne de l'étendue des activités d'un marchand impliqué à la fois dans les secteurs industriels, bancaires et commerciaux. <http://datini.archiviodistato.prato.it/>

4 Les 44 lettres, provenant de diverses localités, notamment côtières, sont publiées dans Ingrid Houssaye Michienzi, *Datini, Majorque et le Maghreb. Réseaux, espaces méditerranéens et stratégies marchandes*, Leyde, Brill, 2013, p. 553-633.

5 Elle comprend près de 14 000 lettres marchandes et plus d'une quarantaine de registres comptables de différentes natures. Les lettres, comprenant la correspondance Datini mais aussi celle de la compagnie Lorini installée auparavant dans l'île, ont été écrites de 1384 à 1412.

6 Houssaye Michienzi, *Datini, Majorque et le Maghreb...*, op. cit., p. 230-235.

Le négoce des marchands florentins avec l'Afrique était complètement indirect, en raison notamment de la politique protectionniste des souverains de la Couronne d'Aragon qui envisageaient les terres maghrébines comme une chasse-gardée. Les agents Datini tentèrent des opérations commerciales directes vers le Maghreb, mais furent bloqués dans leur entreprise. La navigation entre les côtes majorquines et africaines (centrale et occidentale) était en effet entre les mains de ligues de marchands majorquins qui cherchaient à monopoliser le commerce avec cette région du monde. Ces associations commerciales, accueillant des marchands majorquins chrétiens et juifs, rendaient impossible à tout étranger dépourvu de moyens de navigation⁷ de mener des expéditions commerciales vers les sultanats mérinide et abdalwadide, obligeant les Florentins à se servir de leur intermédiaire⁸. Au sein de leur *bottega* ils planifiaient leurs opérations et effectuaient trois tâches essentielles : l'approvisionnement en produits venus d'Afrique et en matières premières, l'écoulement de la production textile florentine, la redistribution de produits vers la Flandre et les ports méditerranéens. Leurs écrits permettent d'entrevoir le commerce des produits textiles en direction de l'Afrique et d'avoir un aperçu des goûts des consommateurs maghrébins. Ils offrent de précieuses informations dans un contexte d'importante pénurie documentaire.

LES DRAPS DE LAINE SONT ENVOYÉS EN BARBARIE, COMME À FÈS, BÔNE, BOUGIE, DELLYS, JIJEL, ALGER, MOSTAGANEM, ORAN, TENÈS, HUNAYN: JE DIS DES CLAIRS⁹

7 En 1406, le long siège de Pise et la conquête de la ville permirent également la prise des ports de Porto Pisano et de Livourne, mais ceux-ci furent placés sous la protection de Boucicaud, le gouverneur français de Gênes. Ce n'est qu'en 1421 que Florence les acheta à Gênes pour un montant de 100 000 florins. À l'époque de Francesco Datini, Florence ne jouissait donc d'aucune flotte ni d'aucune infrastructure portuaire. Le recours essentiel était le port de Pise. Sur le récit de la conquête de Pise et ses conséquences voir Sergio Tognetti, dir., *Firenze e Pisa dopo il 1406. La creazione di un nuovo spazio regionale*, Florence, Olschki, 2010.

8 Au sujet des ligues, voir Bruno Dini, *Una pratica di mercatura in formazione (1394-1395)*, Florence, Le Monnier, 1980 ; Maria Dolores López Pérez, « Las asociaciones de fletadores mallorquines bajomedievales : un intento de monopolización del comercio magrebí ? », *Anuario de Estudios Medievales*, n° 24, 1994, p. 89-104 ; Giampiero Nigro, « Gli operatori economici toscani nei paesi catalani a cavallo del'400. Alcuni casi esemplari », in *Aspetti della vita economica medievale, Atti del Convegno di Studi nel X Anniversario della morte di Federigo Melis*, Florence, Università degli Studi di Firenze, 1985, p. 283-303 ; Houssaye Michienzi, *Datini, Majorque et le Maghreb...*, *op. cit.*

9 Archivio di Stato di Prato, fonds Datini 666, 407536, Majorque-Florence, 29/09/1395, f°5r°.

Dans leurs lettres, les marchands florentins évoquent l’Afrique du Nord comme un unique marché homogène de l’Occident maghrébin à l’Ifriqiya. Aucune distinction n’est effectuée en fonction des différents lieux d’exportation de leurs produits textiles, majoritairement composés de draps de laine de différentes natures et provenances. Le plus couramment cité est le drap de laine florentin, fin ou ordinaire, mais les agents de la compagnie expédiaient également une production plus locale réalisée aux Baléares ou dans d’autres places commerciales de la Couronne d’Aragon comme à Valence, Barcelone ou Perpignan. Dans une lettre provenant de Fès et adressée à Majorque, il est en effet fait mention de tissus majorquins (*di hosti*), distingués des tissus catalans péninsulaires (*de la terra*)¹⁰. Très explicite, une autre lettre, rédigée à Tunis, témoigne en 1400 de la mainmise catalane sur le marché maghrébin : « Ici aucune marchandise ne trouve preneur à l’exception des draps de laine catalans. Toutes les autres choses sont mortes¹¹. » Les marchands catalano-aragonais concurrençaient alors âprement les Italiens, leur disputant leur position dominante. Par ailleurs, étant donné que Majorque était une plaque tournante où abondaient également les produits venus du Nord-Ouest de l’Europe, certains produits textiles issus des centres industriels de France septentrionale, d’Angleterre et de Flandre étaient aussi écoulés au Maghreb. En novembre 1396, la compagnie Alberti de Bruges écrit en effet au directeur de la compagnie Datini de Majorque afin de lui confier une balle de draps de laine aux tons clairs destinés à la « terre des Maures et à la Barbarie¹² ».

La vente de ces produits textiles permettait l’écoulement d’une partie de la production des ateliers européens et les marchands jugeaient la situation désastreuse voire catastrophique si le commerce des draps de laine était peu dynamique¹³. Le Maghreb représentait ainsi un certain débouché commercial, mais tout se jouait à Ciutat de Majorque (l’ancienne Palma) où les affaires étaient conclues¹⁴. En mars 1395, Luca del Sera, associé de Francesco Datini, se décourageait de ne pas réussir à vendre les tissus qu’il entreposait sur place car aucune embarcation ne partait pour l’Afrique du Nord¹⁵. Les lettres marchandes évoquent leurs difficultés à écouler leur stock. Il s’agissait de trouver les bons intermédiaires.

10 Datini 1060, 424308, Fès-Majorque, 21/05/1401, f°1r°.

11 Datini 704, 10172, Tunis-Florence, 24/02/1400, f°1r°.

12 Datini 1059, 420817, Bruges-Majorque, 22/11/1396, f°1r°.

13 Datini 886, 113519, Majorque-Barcelone, 16/12/1395, f°1v°.

14 Cette situation est prouvée par l’absence de traces comptables d’envois directs de draps de laine en Afrique du Nord au sein de la documentation Datini.

15 Datini 886, 901296, Majorque-Barcelone, 10/03/1395, f°1r°.

En premier lieu apparaissent des drapiers de Ciutat de Majorque, dont des femmes¹⁶, à qui les agents Datini présentaient les tissus à vendre¹⁷. Les ventes étaient souvent réalisées en argent comptant avec un crédit de temps. Ainsi, en juin 1395, Ambrogio di Rocchi, employé de la compagnie Datini de Majorque, écrit avoir vendu quatre pièces à Andrea Riera qui devait payer progressivement, un peu toutes les semaines, comme il en avait l'habitude (*chom'è usanza*¹⁸). Néanmoins le plus souvent, et surtout dans le cas de ventes de draps réalisées auprès des « marchands pour la Barbarie » (*mercantanti per Barberia*), jugés plus durs en affaires¹⁹, le montant des draps était récupéré sous la forme de marchandises à l'arrivée des embarcations en provenance d'Afrique du Nord²⁰. Il fallait pouvoir placer ses marchandises sur les embarcations se rendant au Maghreb, comme l'affirme Nofri di Bonaccorso en mai 1395 en écrivant aux agents Datini de Barcelone qu'il devait trouver une personne fiable faisant le voyage sur le navire à destination d'Alcudia²¹. Les ventes de draps étaient cependant majoritairement réalisées sur place, à Ciutat, lors de l'arrivée de chargements importants. L'approvisionnement en produits africains, tout comme les ventes de draps, étaient ainsi rythmés par la circulation des embarcations.

Les tissus constituaient la principale monnaie d'échange pour se procurer les marchandises africaines, notamment les biens issus de l'élevage comme la laine, les cuirs et les peaux, mais aussi de la cire, des produits tinctoriaux comme le kermès, ou des marchandises issus du trafic caravanier et provenant d'Afrique saharienne et subsaharienne telles que les dattes, la maniguette et les plumes d'autruche. Le troc (*baratto*) dominait en effet les échanges. Ambrogio di Rocchi mentionne que cette opération était la seule qui permettait de commercer une grande quantité de tissus au Maghreb²². Le troc peut être défini comme un paiement symétrique effectué par le biais de marchandises ou comme une opération de dette et de créance qui s'annulent immédiatement par la remise de contreparties définies comme étant équivalentes. Toutefois les

16 Madonna Tries, mentionnée comme « drapiera », apparaît régulièrement dans la comptabilité, comme dans l'extrait de livre de compte Datini 886, 114657, Majorque-Barcelone, 19/03/1395, f°1r°. Voir à ce sujet Angela Orlandi, « Le merciaie di Palma. Il commercio dei veli nella Maiorca di fine Trecento », in Giovanna Petti Baldi, Paolo Guglielmotti, dir., *Dare credito alle donne. Presenze femminili nell'economia tra medioevo ed età moderna*, Asti, Centro studi Renato Bordone, 2012, p. 149-166.

17 Datini 886, 113466, Majorque-Barcelone, 24/07/1395, f°3v°.

18 Datini 886, 113466, Majorque-Barcelone, 24/06/1395, f°5r°.

19 Datini 666, 700646, Majorque-Florence, 21/10/1394, f°1v°.

20 Datini 886, 114653, Majorque-Barcelone, 27/01/1395, f°1r°.

21 Datini 886, 114659, Majorque-Barcelone, 01/05/1395, f°1r°.

22 Datini 666, 407530, Majorque-Florence, 26/05/1395, f°1r°.

trocs auxquels les agents font référence sont une procédure plus complexe où les transactions offraient une estimation monétaire de la valeur des biens²³. Ainsi en 1394, Ambrogio troqua quatre draps de laine évalués à 50 livres la pièce contre 21 *fasci*²⁴ de cuirs de Collo, pesant 13 quintaux, à 87 sous le quintal. Il précisait que pour un paiement comptant les mêmes cuirs étaient vendus moins chers, à 80 sous le quintal²⁵. Dans ce troc, il y a une nette disproportion entre la valeur des draps, de 200 livres, et celle des peaux qui atteignait seulement un peu plus de 56 livres. Ce n'est pas le cas du troc réalisé l'année suivante par Nofri di Bonaccorso qui échangea six draps de laine teints en rouge évalués chacun à 112 réaux contre 100 quintaux de laine d'Alcudia (à 4 réaux le quintal), cinq charges de cire (à 45 réaux la charge) et 16 *fasci* de cuirs (à 4 réaux le quintal). Il jugeait ce troc avantageux (*a me è paruto buona baratta*)²⁶. La plupart du temps les draps de laine étaient échangés contre du cuir, jugé par Ambrogio comme « l'argent » de leurs intermédiaires (*choiame ch'è loro come argento*)²⁷. Ils ne réussissaient pas obtenir de la monnaie sonnante avec leurs tissus : « j'ai montré ces draps de laine et, en effet, je ne trouve personne qui m'en donne de l'argent ; je trouve beaucoup de trocs de cire et de cuirs et de dattes et de laine et d'autres choses²⁸ ». Ambrogio expliquait aux dirigeants de Barcelone qui souhaitaient vendre les tissus contre de l'argent comptant qu'il connaissait les usages (*la maniera della terra*) et que ce serait dangereux (*a ronpichollo*) ; il valait mieux réaliser des trocs²⁹.

La représentation classique du troc est celle de l'échange ponctuel. Or il s'agit ici de mécanismes continus reposant sur les mêmes acteurs, familiers de l'entreprise. Ainsi, l'échange de 1394 mentionné ci-dessus fut effectué avec Joan Bruno que le destinataire de la lettre, Luca del Sera, alors à Barcelone, connaissait (*che tu Lucha debbi chonoscere*)³⁰. Le mécanisme était simple. Soit l'agent de la compagnie Datini à Ciutat de Majorque réalisait avec ses draps de laine l'acquisition immédiate d'articles africains disponibles sur le marché

23 Jean-Michel Servet, « Le troc primitif, un mythe fondateur d'une approche économiste de la monnaie », *Revue numismatique*, n° 157, 2001, p. 15-32 ; Laurent Feller, « Mesurer la valeur des choses au Moyen Âge », in Patrick Boucheron, Laura Gaffuri, Jean-Philippe Genet, dir., *Valeurs et systèmes de valeurs (Moyen Âge et temps modernes)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2016, p. 57-76.

24 Un *fascio* comprenait entre huit et douze peaux d'animaux adultes.

25 Datini 886, 113440, Majorque-Barcelone, 19/11/1394, f°1v°.

26 Datini 886, 114653, Majorque-Barcelone, 27/01/1395, f°1r°.

27 Datini 886, 113551, Majorque-Barcelone, 05/03/1396, f°1r°-v°.

28 Datini 886, 113448, Majorque-Barcelone, 19/05/1395, f°2r°.

29 *a ronpichollo* signifie littéralement « casse-cou ». La lettre, datée du 26 mai 1395, est introuvable dans la base de données des archives de Prato. Voir la transcription dans Giampiero Nigro, *Mercanti in Maiorca. Il carteggio datiniano dall'isola (1387-1396)*, Florence, Le Monnier, 2003, vol. 2, p. 103-104.

30 Datini 886, 113440, Majorque-Barcelone, 19/11/1394, f°1v°.

majorquin. Soit il remettait une certaine quantité de draps de laine entre les mains d'un citoyen de Majorque inséré dans les ligues et les circuits commerciaux qui reliaient les deux rives de la Méditerranée. Il stipulait alors un accord pour une remise ultérieure de marchandises en fonction de la disponibilité des produits et de l'arrivée des navires. Cet intermédiaire emportait les draps et négociait sur les marchés maghrébins, ce qu'explique clairement Nofri di Bonaccorso dans une de ses lettres :

Et tous les jours nous attendons un bateau d'ici, qui est à Barcelone, et immédiatement ils le loueront pour Alcludia, et comme je ne peux pas aller moi-même avec ces draps de laine pour les vendre, je donnerai mon pouvoir aux drapiers [de Ciutat de Majorque] pour les troquer d'une manière qui donnera le plus grand avantage possible³¹.

Aucune trace néanmoins dans les archives Datini de procurations.

Les tissus servaient ainsi de monnaie d'échange et évitaient le recours à la monnaie réelle³². La vente des draps de laine était donc l'enjeu essentiel à Ciutat de Majorque. Le pic des ventes était lié au rythme des embarcations provenant et se rendant au Maghreb, provoquant une agitation saisonnière. Parmi les marchands opérant dans ce secteur figuraient de nombreux juifs et nouveaux-chrétiens, pleinement insérés dans les ligues commerciales dominant la circulation entre l'île et certains marchés africains, notamment Alcludia, Hunayn, Mostaganem/Mazagan et Alger. Antonio Lorini, marchand florentin installé à Ciutat de Majorque avant l'arrivée de la compagnie Datini, évoque une difficulté d'écoulement des draps de laine suite aux persécutions d'août 1391 contre les juifs. Il dit en effet :

Vous avez certainement entendu le chaos qu'il y a eu dans ces terres à propos des juifs, par conséquent il y aura moins de marchandises. Pour cette raison nous pensons que vos tissus mettront longtemps à s'écouler³³.

À Valence l'existence d'une forte communauté mudéjare³⁴ et les relations personnelles que certains agents de la compagnie Datini avaient tissées avec l'élite marchande de cette communauté leur permettaient d'accéder à ces marchés convoités. En juillet 1397, Luca del Sera mentionne un accord commercial,

31 Datini 666, 700648, Majorque-Florence, 03/05/1395, f°1v°.

32 Ces mêmes mécanismes étaient utilisés dans l'empire ottoman, une soixantaine d'années plus tard, pour mettre la main sur une matière première convoitée : la soie. Voir Ingrid Houssaye Michienzi, « The Silk Market in Bursa around 1500 as it Appears in the Florentine Business Archives », *Turcica. Revue d'études turques*, n° 50, 2019, p. 53-89.

33 Datini 1008, 518597, Majorque-Valence, 13/08/1391, f°1r°.

34 Les mudéjars (musulmans sous souveraineté chrétienne) représentaient une part importante de la population du royaume de Valence, autour de 30 % à la fin du xiv^e siècle et au début du xv^e siècle.

partageant les bénéfices en deux parts égales, réalisé avec un marchand mudéjar, Jucef Xupío, nommé *Cipione* dans la documentation. Il écrit qu'avant la fin du mois de septembre *Cipione* devait se rendre à Alcludia pour vendre 20 à 30 pièces de draps fins qui étaient entreposés à Valence ou à Majorque³⁵. Un marchand florentin du nom de Biagio, qui était resté plusieurs années en Afrique et possédait de fait une expérience du terrain, devait l'accompagner³⁶. À Valence l'accès au marché africain semblait plus libre et moins structuré qu'à Majorque, même s'il était limité aux côtes mérinides (Alcludia) et à celles de l'ouest du sultanat abdalwadide (Hunayn, Oran). Le même Luca mentionne dans d'autres lettres « ses amis maures » (*miei amici mori*) sur lesquels il pouvait compter pour le commerce des draps³⁷.

Ces marchands, juifs comme mudéjars, possédaient assez de capital pour s'associer avec des marchands chrétiens³⁸. Ces types de contacts scellaient des relations de confiance entre les différents groupes religieux qui travaillaient conjointement. Au-delà de la simple relation d'intérêt, le lien social était consolidé par la fidélité et la confiance puisque ce commerce reposait essentiellement sur le crédit. Par l'existence de liens parfois personnels noués avec certains individus ou certaines familles, les agents des compagnies Datini pénétraient des réseaux leur permettant de développer leurs activités et de se procurer des produits dont l'acquisition directe était impossible. Le climat de tensions interreligieuses semble avoir eu peu de répercussions. La comptabilité de Majorque témoigne de relations stables pendant plus de dix ans avec des marchands juifs et convertis, dans le contexte difficile qui caractérise la période 1391-1435, entre la vague de persécutions et la conversion de l'intégralité de la communauté juive de Majorque³⁹. De même, l'association de l'été 1397 entre Luca del Sera et *Cipione* se situe dans un contexte de violences interreligieuses et de menaces d'expulsion

35 Datini 1077, 122215, Valence-Majorque, 18/07/1397, f°1v°.

36 Datini 1077, 122219, Valence-Majorque, 21/08/1397, f°2r°.

37 Datini 1077, 122197, Valence-Majorque, 12/02/1397, f°2r°.

38 Voir notamment Jose Hinojosa Montalvo, *Los mudéjares. La voz del Islam en la España cristiana*. Teruel, Centro de Estudios Mudejares 2002; Maria Teresa Ferrer i Mallol, *Els sarraïns de la Corona catalano-aragonesa en el segle XIV. Segregació i discriminació*, Barcelone, CSIC, 1987; Manuel Ruzafa García, « La morería de Valencia : centro económico mudéjar en área de convergencia cristiana y musulmana mediterránea (1370-1500) », in Simonetta Cavaciocchi, dir., *Relazioni economiche tra Europa e mondo islamico, secoli XIII-XVIII*, Florence, Le Monnier, 2007, p. 325-338.

39 Voir Ingrid Houssaye Michienzi, « Coexistence et réseaux de relations à Majorque vers 1400 à travers le témoignage des marchands florentins », dans Marie-Louise Pelus-Kaplan, Anne-Marie Bernon-Gerth, Liliane Crips, Nicole Gabriel, dir., *Être citoyen du monde n° 2. Entre destruction et reconstruction du monde : les enfants de Babel (XIV-XXI siècles)*, Paris, Imprimerie Paris Diderot, 2015, p. 27-45.

des marchands mudéjars du royaume de Valence⁴⁰.

CE SONT LES COULEURS QUI SE VENDRONT ICI. S’ILS SONT TEINTS D’UNE AUTRE MANIÈRE NE LES ENVOYEZ PAS SINON ILS DORMIRONT!⁴¹

Les opérations étant entre les mains d’opérateurs extérieurs à la compagnie, il est très difficile d’évaluer les quantités de draps qui furent vendues au Maghreb car aucune transaction effectuée sur les terres maghrébines n’est enregistrée dans la comptabilité florentine. Il est simplement possible d’apercevoir la première étape de la transaction, lorsque le marchand florentin remettait à Majorque à son contact des tissus à écouler en Afrique ou troquait ses marchandises sur place, à Ciutat.

Peut-on néanmoins caractériser davantage la production exportée et esquisser une spécificité de la clientèle et des goûts des consommateurs maghrébins? À l’exception d’un envoi de deux draps de laine aux tons jaune-orangé à Alexandrie sur un navire affrété depuis Bruges par des Florentins⁴², la comptabilité de la compagnie de Majorque ne recense la description d’aucune balle de draps de laine spécifiquement destinée au marché nord-africain. Les goûts sont néanmoins révélés dans la correspondance, de manière éparse. Obéissant à des cultures et à des modes de vie différents, les marchands devaient veiller à exporter des draps de laine conformes à certaines épaisseurs, teintures et couleurs.

En premier lieu, il apparaît que de nombreux tissus étaient vendus à la cour des sultans. Le sultan abdalwadide de Tlemcen prélevait ainsi une dizaine de pièces de draps à l’arrivée des embarcations dans le proche port de Hunayn⁴³. Néanmoins les navires prenaient principalement la mer en direction du port d’Alcudia et du Gharb. Le directeur de la compagnie de Majorque, Cristofano di Bartolo, presse en août 1396 ses associés florentins afin qu’ils envoient très rapidement une importante quantité de draps puisque deux navires pour le Gharb étaient annoncés⁴⁴. De telles informations sont régulières. Toutefois le contexte politique influençait grandement ces échanges. En décembre de cette même

40 En mai 1397, un violent conflit à Orpesa avait incité les autorités valenciennes à promulguer l’expulsion des musulmans du Royaume. Luca del Sera, directeur de la compagnie Datini de Valence, s’en préoccupait car beaucoup de mudéjars étaient ses débiteurs. Voir Manuel Ruzafa García, « Alí Xupió, senyor de la moreria de València », dans *L’Univers dels prohoms. Perfils socials a la València baix-medieval*, Valence, 1995, p. 137-175.

41 Datini 666, 510530, Majorque-Florence, 08/04/1395, f°1r°.

42 Datini 1029, Quaderno di balle D 1397-1400, f°2r°.

43 Datini 1060, 121224, Hunayn-Majorque, 10/05/1396, f°1r°.

44 Datini 666, 409807, Majorque-Florence, 19/08/1396, f°3r°.

année il écrit ne plus savoir quoi faire des tissus en sa possession. Les navires ne circulaient plus en raison d'un désaccord survenu avec « un roi du Gharb⁴⁵ ». Si les draps débouchaient en grand nombre à Alcludia, le marché visé était celui de Fès, la capitale mérinide. Ambrogio di Rocchi avait projeté – en vain – de se rendre directement là-bas avec ses marchandises. Il explique à ses supérieurs à Barcelone vouloir aller à Alcludia, puis à Fès « où est le débouché de ces draps » située à neuf jours de voyage aller-retour⁴⁶. Il ne put s'y rendre directement et refusa d'y envoyer ses marchandises, décidant de les écouler sur place, à Ciutat de Majorque. Ces tissus pouvaient aussi, par le biais de marchands locaux, reprendre le voyage et être échangés aux portes du désert contre des produits d'Afrique saharienne ou subsaharienne⁴⁷.

Même s'ils ne sont pas toujours clairement explicités, les goûts des consommateurs sont en filigrane dans la documentation. Les employés majorquins prenaient régulièrement le soin de demander à ce que les draps envoyés depuis Florence correspondent à certains critères sinon ils ne se vendaient pas. Les consommateurs maghrébins souhaitaient tout d'abord des tissus fins⁴⁸. Ambrogio insistait régulièrement auprès de ses collègues florentins expliquant que le marché absorbait peu de draps florentins, à l'exception de draps très fins⁴⁹.

Les tonalités devaient être claires⁵⁰. Même si figuraient parfois quelques teintes plus foncées comme des nuances de rouge ou du noir, il s'agissait la plupart du temps de tons clairs tournant autour du vert et du bleu. On trouve de très nombreuses nuances de vert, la couleur de l'islam, qui domina également plus tard les échanges des Florentins avec les marchés ottomans⁵¹. Tous les agents majorquins demandaient à ce que leurs consignes soient expressément

45 Datini 666, 308817, Majorque-Florence, 02/12/1396, f°1v°.

46 Datini 886, 113446, Majorque-Barcelone, 13/05/1395, f°1v°.

47 À ce sujet voir le témoignage du marchand génois Malfante qui partit dans le Touat en 1447 avec une cargaison de tissus. Voir François-Xavier Fauvelle, Benoît Grévin, Ingrid Houssaye Michienzi, *Malfante l'Africain : relire la « lettre du Touat » (1447)*, Turnhout, Brepols (Global Perspectives on Medieval and Early Modern Historiography), 2023, à paraître.

48 Datini 995, 604293, Majorque-Valence, 05/02/1394, f°1r°.

49 Datini 666, 407534, Majorque-Florence, 18/08/1395, f°4r°.

50 Datini 546, 521436, Tunis-Pise, 20/12/1385, f°1r° ; Datini 1060, 121224, Hunayn-Majorque, 10/05/1396, f°1r°.

51 À ce sujet voir Matthew Elliot, « Dress codes in the Ottoman Empire: The case of the Franks », in Suraiya Faroqhi, Michal Neumann, dir., *Ottoman Costumes: From textile to identity*, Istanbul, Eren, 2004, p. 103-123 ; Ingrid Houssaye Michienzi, Suzanne Lassalle, « Étoffes et vêtements dans l'inventaire après décès de Giovanni Maringhi, un marchand florentin à Constantinople au début du XVI^e siècle », in Danièle Alexandre-Bidon, Nadège Gauffre Fayolle, Perrine Mane et Mickaël Wilmart, dir. *Le vêtement au Moyen Âge. De l'atelier à la garde-robe*, Turnhout, Brepols, coll. « Culture et société médiévales » (CSM) 38, 2021, p. 79-106.

suivies. La plupart des lettres concordent. En 1394, Antonio Lorini donne les instructions suivantes : pour une balle de six draps, il fallait deux *allazati chiari* (bleu très clair), un drap encore plus clair (ni blanc ni teint), un couleur amande fraîche, un couleur citron et un couleur émeraude ou jaune ou doré⁵².

Très souvent, les couleurs demandées sont qualifiées d'étranges par les agents Datini. Ils révèlent leur perplexité face à des goûts si différents des leurs et des usages florentins⁵³. Ainsi Ambrogio en 1396, mentionne un curieux drap couleur « fleur de pêcher » dont il chercha rapidement à se débarrasser⁵⁴. Nofri di Bonaccorso exprime dans les quelques lignes suivantes la différence de goûts, qualifiant les couleurs demandées comme des couleurs hérétiques.

Ces draps de laine doivent être avec les couleurs les plus étranges possibles, et surtout des clairs *allazati* et des verts pistache clair; pour 6 draps de laine, 2 seront de couleur *allazati* clair et 1 de cette couleur ni blanche, ni presque teinte, et 1 vert pistache et 1 couleur citron, et 1 couleur amande fraîche, et dans une autre balle, 1 couleur dorée ou jaune au lieu d'une autre; en bref plus les couleurs seront étranges, plus elles seront belles, même si ce sont des couleurs claires; il ne faut pas qu'ils [les draps de laine] vous paraissent beaux; il faut que ce soient des couleurs hérétiques et elles seront exportées immédiatement pourvu qu'elles soient comme je le dis. Gardez-le à l'esprit⁵⁵!

Dans ces échanges, les producteurs, suivant les conseils de leurs correspondants, se montraient particulièrement attentifs à la conformité des marchandises avec les exigences de ces lointains marchés, condition essentielle pour leur conquête. Ils soignaient la composition des balles expédiées pour les ajuster à la sensibilité des consommateurs. Celles-ci comprenaient des draps nommés *panni di passaggio* puisqu'ils n'étaient que « de passage » à Majorque et repartaient vers d'autres destinations. Elles étaient ainsi composées à Florence et n'étaient pas toujours ouvertes avant d'avoir atteint leur marché de destination. Il s'agissait de productions spécialement destinées à l'exportation ce qui montre à quel point les marchés textiles ont contribué à influencer les productions locales.

CONCLUSION

Les documents du fonds Datini ne permettent ni une approche qualitative très fine ni une quantification des produits textiles exportés vers l'Afrique. Ils éclairent néanmoins un marché qu'il est difficile d'appréhender, faute de sources. Au-delà des considérations commerciales, les documents permettent également

52 Datini 778, 513811, Majorque-Gênes, 10/02/1394, f°1v°.

53 Voir *infra*, Agnès Pallini-Martin.

54 Datini 886, 113544, Majorque-Barcelone, 29/02/1396, f°1r°.

55 Datini 666, 700643, Majorque-Florence, 07/02/1394, f°1r°.

de montrer que les consommateurs maghrébins n'étaient pas dans une position passive malgré la prise en main du commerce par les marchands issus du monde latin. Il s'agissait de consommateurs avertis.

Les négociants ne laissaient pas au hasard la composition des balles de marchandises orientée vers les pratiques sociales de la consommation de la clientèle visée, issue principalement des sphères du pouvoir. Les lettres marchandes montrent comment étaient collectées les informations sur les produits attendus et leurs possibles débouchés. La production devait s'adapter, non seulement aux goûts des consommateurs, mais encore au marché qui connaissait des phases de fluidité et des phases d'engorgement dans l'écoulement des marchandises.

**S'habiller dans la Méditerranée du Moyen Âge et de la Renaissance
Pratiques économiques, sociales et culturelles du vêtement**

Les six contributions de ce dossier s'inscrivent dans une perspective de renouvellement des problématiques dans le domaine de l'histoire du vêtement, en se penchant sur les dimensions à la fois symboliques, culturelles, religieuses, sociales, économiques et politiques qu'il pouvait revêtir. Le vêtement est ainsi envisagé comme un code, constitué de signes, qui permettait de saisir l'ensemble de la réalité sociale, de catégoriser des individus et des groupes, et de les ordonner, de les hiérarchiser voire de les exclure. Marqueur identitaire et outil de communication, il offrait une possibilité aux différents groupes sociaux d'exprimer leur identité et leur message par rapport aux autres, devenant ainsi une forme de langage permettant à l'homme de communiquer avant même de s'exprimer par la parole. À travers deux thématiques – la question de l'économie du textile et celle des usages du vêtement –, et une documentation riche et variée, les différents articles proposent un voyage dans l'espace méditerranéen de la fin du Moyen Âge, ponctué d'étapes au Maghreb, en péninsule Ibérique, en Toscane et en Syrie.

Dossier

Ingrid HOUSSAYE MICHIZENI, *S'habiller dans la Méditerranée du Moyen Âge et de la Renaissance. Pratiques économiques, sociales et culturelles du vêtement – Introduction*

Juan Vicente GARCÍA MARSILLA, *Imported fabrics and their social reach in Valencia and its kingdom (14th-15th centuries)*

Ingrid HOUSSAYE MICHIZENI, *Des goûts et des couleurs. Textiles florentins sur les marchés maghrébins vers 1400*

Élodie VIGOUROUX, *Des soieries et des hommes : vente et production d'étoffes précieuses à Damas à l'époque mamelouke (1260-1516)*

Agnès PALLINI-MARTIN, *Politique et choix vestimentaire à Florence à la fin du Moyen Âge : incursion dans la garde-robe d'un marchand banquier*

Mathieu ARNOUX, *Le manteau d'Arlotto. Vêtement et statut social (Florence, xv^e siècle)*

Claire SOUSSEN, *Les vêtements des juifs dans les royaumes hispaniques : des marqueurs identitaires ?*

VARIA

Daniel FAGET, Faten KHAMASSI, Hugo VERMEREN, Jamila BEN SOUISSI, *Les pêcheries de Bahiret El Bibane : une histoire contemporaine des pêcheries tunisiennes*

Mehdi JERAD, *Négocier un cérémonial au cours de la seconde moitié du xviii^e siècle : le droit de battre pavillon suédois à Tunis (1764-1778)*

COMPTES RENDUS D'OUVRAGES**sommaire**